

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2024-2025**

**Diplôme D'Etudes Universitaires
Scientifiques et Techniques
Préparateur Technicien en Pharmacie**

**1ère année
2ème année**

Conseil de Gestion : avis favorable le 03/09/2024
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 10/09/2024

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

Introduction

La formation conduisant au DEUST Préparateur, Technicien en Pharmacie, mise en place par l'Université Clermont Auvergne UFR de Pharmacie, se déroule dans le cadre des textes réglementaires suivants :

- Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-2 à L612-4, D612-2 à R612-32-6, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 16 juillet 1984 relatif au diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

Dans le cadre de la loi "Ma santé 2022" et de la refonte des études de santé, le DEUST va être le seul diplôme pour les futurs préparateurs en pharmacie.

La formation, élaborée et mise en œuvre par l'UFR de Pharmacie, avec les Centres de Formation des Apprentis (CFAs) de la Région Auvergne : ADFPP 63 ; IFP 43 ; IFPP 15 ; IFI 03, vise à adapter les référentiels d'activités et de compétences des préparateurs aux besoins actuels.

Cette formation permet d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice professionnel, d'acquérir la connaissance des grandes classes de médicaments, leurs voies d'administration, la législation pharmaceutique, la gestion des stocks, l'accompagnement du patient. Elle permet ainsi l'acquisition des savoir-faire et savoir-être pour seconder le Pharmacien dans la déclinaison de ses nouvelles missions décrites dans la loi HPST (hôpital, patients, santé, territoires).

L'étudiant diplômé du DEUST a la possibilité de s'insérer directement dans le monde professionnel en pharmacie d'officine ou PUI, pharmacie à usage intérieur.

Une passerelle offre la possibilité aux diplômés du DEUST Préparateur / Technicien en Pharmacie, d'intégrer les études menant au Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie.

Sous la responsabilité et le contrôle effectif d'un(e) pharmacien(ne), le préparateur/technicien en pharmacie doit être capable de réaliser les missions suivantes :

- Accueillir, informer les patients
- Analyser l'ordonnance ou la demande de produits de santé et dispositifs médicaux prescrits ou demandés et conseiller les patients
- Dispensation des médicaments et conseils personnalisés aux patients - Préparer et conditionner les médicaments
- Vigilance sur les effets secondaires des médicaments, les interactions médicamenteuses et le bon usage du médicament – Suivi de l'observance des traitements - Participer à la prévention, l'information et la vigilance des patients
- Prévention et éducation sanitaire
- Conseil en dermo-cosmétique, hygiène, diététique, aromathérapie, phytothérapie, orthopédie et maintien à domicile
- Préparations magistrales et officinales
- Participer à la démarche d'assurance qualité - Assurance qualité et traçabilité
- Aménagement de l'espace de vente – Merchandising et gestion des linéaires – Réalisation de vitrines
- Gestion du tiers payant : formalités de remboursement, ouverture de droits, facturation, suivi des règlements et réclamations - Effectuer les tâches administratives liées à la délivrance - Gérer les stocks
- Maintenance et hygiène des appareils et des équipements
- Gérer la demande de produit pharmaceutique et accompagner la personne dans sa prise en charge
- Travailler en équipe pluri professionnelle et traiter les informations liées aux activités pharmaceutiques
- Agir en matière de prévention
- Gérer des flux des pharmaceutiques
- Se situer en tant que professionnel de santé
- Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

I. Organisation générale de la formation

Le DEUST de Préparateur/Technicien en Pharmacie est une formation en alternance se déroulant sur 2 ans sous le statut de salarié au sein d'une équipe officinale ou hospitalière. La validation du DEUST permet l'accès à la profession réglementée de Préparateur en Pharmacie.

La formation sera dispensée par l'UFR Pharmacie de l'Université Clermont Auvergne et par les CFAs et exclusivement en alternance avec 2 jours/semaine sur le site de formation (CFA ou UFR de pharmacie).

Les enseignements seront assurés par les Professeurs d'Université et Maîtres de Conférence de l'Université Clermont Auvergne et les Professeurs et formateurs des CFAs.

Responsable pédagogique universitaire : Mme Catherine FELGINES

Responsables pédagogiques CFAs :

IFI 03 : Sylvie FRADIER

IFP 15 : Luc AVELLANEDA

IFP 43 : Patrice GRANGER & Thomas LONGEON

ADFPP 63 : Christophe LACOMBE

Statut de l'apprenti

L'apprenti est sous le statut de salarié. La réglementation est identique à celles des autres travailleurs : application du code du travail ou de la convention collective, congés payés, durée du travail.

L'apprenti bénéficie de la législation de la sécurité sociale sur les accidents du travail et maladies professionnelles qu'il soit dans son entreprise ou au centre de formation d'apprentis.

Modalités de sélection

L'admission est faite sur étude d'un dossier de candidature via Parcoursup accompagné des pièces suivantes :

- CV

- Lettre de motivation

Prérequis nécessaires

L'apprenant devra disposer d'un socle de connaissances scientifiques et/ou technologiques. Il devra être autonome dans son travail, avoir de bonnes compétences relationnelles et d'adaptabilité, ainsi qu'une capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés. Ces savoir-être seront la clé de la réussite au sein de cette formation.

Modalités d'admission

Avoir conclu un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation avec une entreprise.

La charte de l'alternance

(D'après la Charte de l'apprentissage Auvergne-Rhône-Alpes)

L'apprenti s'engage auprès de l'entreprise à :

- S'investir dans l'équipe de professionnels qui l'accueille.
- Effectuer les missions confiées par l'employeur et son maître d'apprentissage.
- Respecter le mode de fonctionnement de l'entreprise.
- Appliquer les consignes de santé et de sécurité au travail pour protéger ses collègues et lui-même.
- Rendre compte à son employeur et/ou maître d'apprentissage de ses activités au sein de son CFA et de l'UFR.
- Acquérir les gestes professionnels pour l'exercice du métier.

- Prendre en compte avec considération la proposition de recrutement que son employeur serait amené à lui faire à l'issue de sa formation.

L'employeur et le maître d'apprentissage s'engagent auprès de l'apprenti à :

- Faciliter son intégration en lui donnant des repères et un cadre lui permettant d'apprendre son métier dans de bonnes conditions.
- Assurer sa formation pratique en lui confiant des missions opérationnelles en adéquation avec le diplôme ou le titre préparé.
- Veiller au suivi de sa formation, en complétant le carnet de liaison.

Les organismes de formation (Centres de Formation d'Apprentis et UFR de Pharmacie) s'engagent auprès de l'apprenti et de l'entreprise à :

- Dispenser une formation générale, technologique et pratique qui complète la formation reçue en entreprise et qui s'articule avec elle.
- L'accompagner tout au long de son parcours et à prendre en compte ses éventuelles difficultés.
- Assurer son suivi en entreprise, en réalisant des visites en entreprise et en mettant en place des documents de liaison CFA/Entreprise/apprenti.
- L'accompagner dans sa recherche d'entreprise et dans ses démarches d'insertion professionnelle.
- L'accompagner dans son orientation.
- Proposer des outils de suivi du parcours de l'apprenti.
- Faire un retour régulier sur le comportement et le suivi par l'apprenti de la formation au CFA et à l'UFR et alerter sur les difficultés éventuelles.
- Assurer une médiation pour renforcer l'intégration de l'apprenti en entreprise et prévenir une rupture de contrat.

II. Évaluation des connaissances et compétences

L'évaluation

L'évaluation des connaissances et des compétences est réalisée soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le contrôle continu est une modalité qui peut être écrite ou orale, qui peut faire l'objet d'un travail de groupe ou individuel et qui donne lieu à 2 évaluations au minimum.

A chaque période d'entreprise, les responsables de l'accueil et de l'encadrement de l'apprenti évaluent le niveau d'acquisition pour chacune des compétences, sur la base du support d'évaluation : le portfolio.

Le document d'évaluation (portfolio) présenté en début de formation pour négocier les objectifs de formation sera utilisé par l'équipe pédagogique lors de l'évaluation de fin de semestre. L'évaluation de la période en entreprise est réalisée à la fin de chacune d'entre elle selon des critères définis conjointement par l'équipe pédagogique et des professionnels accueillant des apprentis.

Le portfolio est le lien entre l'apprenant, les professionnels de terrain et l'équipe pédagogique. Il permet à l'apprenti d'observer et de tracer sa progression dans l'acquisition et le développement de ses compétences en qualité de préparateur / technicien en pharmacie.

Il permet aux tuteurs et aux professionnels participant à l'encadrement de l'apprenti de connaître le niveau de connaissances et de compétences de l'apprenti.

Il permet aux tuteurs et professionnels participant à l'encadrement d'adapter l'apprentissage en fonction du niveau de compétence, des besoins et des attentes de l'apprenant.

Il permet à l'apprenti de se fixer, avec son tuteur et les professionnels participant à l'encadrement des objectifs d'apprentissages complémentaires et des axes d'amélioration. L'évaluation permet une appréciation de l'apprenti quant à ses connaissances, son comportement, son assiduité et ses capacités professionnelles. Elle repose sur le développement et l'acquisition des compétences du Préparateur en Pharmacie.

Assiduité

La présence aux cours magistraux, aux enseignements dirigés et pratiques est obligatoire. Tous ces enseignements donnent lieu à un contrôle des présences.

Les absences justifiées (notamment pour maladie ou accident, décès d'un parent au premier ou second degré, mariage ou PACS, naissance ou adoption d'un enfant, fêtes religieuses dont les dates sont publiées au bulletin officiel de l'éducation nationale, JAPD, convocation préfectorale ou devant une instance juridictionnelle, participation à une manifestation en lien avec leur statut étudiant ou leur filière de formation) doivent être signalées, par tout moyen, au Service de la Scolarité Formations Paramédicales de l'UFR de Pharmacie, au CFA, ainsi qu'à l'employeur dans les 48 heures à compter du jour d'absence.

Au-delà de trois absences non justifiées dans une matière, l'étudiant est déclaré « défaillant » à la matière ce qui entraîne l'impossibilité de valider l'UE et l'année.

En cas d'absence justifiée à une épreuve de contrôle continu, une épreuve de substitution écrite ou orale pourra être proposée en fonction du nombre total d'évaluations.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu, l'étudiant est considéré comme défaillant.

Le statut « défaillant » est affecté à tout apprenti ayant enregistré une absence justifiée ou injustifiée à un examen terminal.

Le statut « défaillant » entraîne le non calcul de la moyenne au semestre, et donc l'invalidation du semestre et par conséquent de l'année.

Les apprentis interrompant leurs études pour un congé de maternité ou d'adoption peuvent les reprendre l'année suivante. Les enseignements théoriques et les stages validés restent acquis.

Accès à la salle d'examen

En cas de retard, l'accès à la salle d'examen est strictement interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture des enveloppes qui contiennent les sujets sauf en cas de force majeure justifiée.

La justification est soumise à l'appréciation du surveillant nommé responsable de la salle d'examen.

Celui-ci pourra permettre l'accès à la salle, au plus tard avant la fin du premier tiers de la durée de l'épreuve dans la limite d'une heure après le début de l'épreuve.

Aucun temps supplémentaire de composition n'est donné au candidat arrivé en retard ; de plus, la mention du retard et de ses circonstances est portée sur le procès-verbal d'examen.

En cas de litige concernant la justification du retard, le Doyen-directeur décidera des suites à donner.

Processus de compensation :

Pour chaque année d'études :

- les UE (unités d'enseignement) sont compensables entre elles à l'intérieur d'un semestre.
- les deux semestres d'une année sont compensables entre eux.

Toute note strictement inférieure à 8/20 est éliminatoire.

Une note éliminatoire annule le processus de compensation. Il en est de même pour toute absence à une épreuve terminale.

En cas de note éliminatoire ou d'absence à une épreuve terminale, l'étudiant repasse en 2^{ème} chance toutes ces UE ainsi que toutes les UE pour lesquelles la moyenne n'a pas été obtenue.

Lorsqu'une unité d'enseignement a été présentée aux deux sessions, la note obtenue en 2^{ème} session se substitue à celle obtenue en 1^{ère} session.

Les sessions « 2^{ème} chance » se déroulent au plus tard en septembre de l'année universitaire en cours.

Validation / Passage en année 2

La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 crédits européens.

La validation du diplôme avec une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 sans note éliminatoire valide l'obtention du diplôme avec un total de 120 crédits européens.

Passage en deuxième année :

L'admission en 2^{ème} année est de droit après les deux semestres de la première année.

Pour toutes les UE de DEUST 1 non validées, l'apprenant devra repasser les examens avec la promotion de DEUST 1 en cours.

Les apprentis qui ont acquis moins de 120 crédits européens à la fin des deux années pourront sur décision du jury bénéficier d'une année complémentaire pour valider les crédits manquants.

Composition du jury

Le Président de l'Université nomme le président et les membres des jurys d'examen.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE, des semestres et sur la validation de l'année.

Diplôme D'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques Préparateur Technicien en Pharmacie

Elements pédagogique	Intervenant	Volume horaire	UE	ECTS	Si CC&EVT coef CC/CT	Nature de l'épreuve Session1	Durée Session1	Nature de l'épreuve Session 2	Durée Session2
CHIMIE-BIOCHIMIE	CFA	60h CM TD	UE 1.1	6	60% CC 40% EVT	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00
COMMUNICATION PROFESSIONNELLE (Techniques de communication orales et visuelles- gestion des situations difficiles – Posture du professionnel de santé)	Université	20h 8h CM 12h TD	UE 1.2	3	100% CC			Oral	20'
SANTE PUBLIQUE ET ECONOMIE DE LA SANTE (Organisation du système de santé en France, réformes du système de santé, filières de soins et réseaux de santé, état de santé d'une population, budget de la santé, éducation pour la santé...)	Université	15h 11h CM 4h TD	UE 1.3	2	40% CC 60% EVT	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00
PHARMACOLOGIE GENERALE (Initiation au médicament-éléments de pharmacocinétique et de pharmacodynamie...)	CFA	20h CM TD	UE 1.4	3	60% CC 40% EVT	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	45 '	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	45 '
MICROBIOLOGIE	CFA	20h CM TD	UE 1.5	3	60% CC 40% EVT	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00
PATHOLOGIES INFECTIEUSES ET ANTI-INFECTIEUX	CFA	25h CM TD	UE 1.6	3	60% CC 40% EVT	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00
ANATOMIE-PHYSIOLOGIE-PATHOLOGIE-PHARMACOLOGIE Maladies osseuses-rhumatismes-douleurs	CFA	20h CM TD	UE 1.7	3	60% CC 40% EVT	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00
ANATOMIE-PHYSIOLOGIE-PATHOLOGIE-PHARMACOLOGIE Dermatologie-ophtalmologie	CFA	30h CM TD	UE 1.8	4	60% CC 40% EVT	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00
PRATIQUE PROFESSIONNELLE	Entreprise (Officine, Hôpital...)		UE 1.9	3	100% CC	Portfolio		Portfolio	
VOLUME HORAIRE SEMESTRE 1		210h		30					

Diplôme D'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques Préparateur Technicien en Pharmacie

Elements pédagogique	Intervenant	Volume horaire	UE	ECTS	Si CC&EVT coef CC/CT	Nature de l'épreuve Session1	Durée Session1	Nature de l'épreuve Session 2	Durée Session2
TP DE PREPARATION ET CONDITIONNEMENT DE MEDICAMENTS - TP1	CFA	25h 20h TP 5h PDA (piluliers)	UE 2.1	3	100% CC			QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	30'
PHARMACIE GALENIQUE (dont reconnaissance de produits galéniques)	CFA	50h CM TD	UE 2.2	6	60% CC 40% EVT	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H30	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H30
ANGLAIS PROFESSIONNEL (ANGLAIS 1)	CFA	15h TD	UE 2.3	2	100% CC			Oral	10'
OUTILS NUMERIQUES (e-santé...)	Université	10h 4h CM 6h TD	UE 2.4	2	60% CC 40% EVT	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00
QUALITE ET DEMARCHE QUALITE	Université	20h 8h CM 12h TD	UE 2.5	3	60% CC 40% EVT	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00
LEGISLATION PHARMACEUTIQUE GESTION A L'OFFICINE	CFA	65h CM TD	UE 2.6	7	60% CC 40% EVT	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H30	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H30
ANATOMIE-PHYSIOLOGIE-PATHOLOGIE-PHARMACOLOGIE Troubles métaboliques et endocrinologie	CFA	30h CM TD	UE 2.7	4	60% CC 40% EVT	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00
PRATIQUE PROFESSIONNELLE	Entreprise (Officine, Hôpital...)		UE 2.8	3	100% CC	Portfolio		Portfolio	
VOLUME HORAIRE SEMESTRE 2		215h		30					
VOLUME HORAIRE ANNEE 1		425h		60					

Diplôme D'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques Préparateur Technicien en Pharmacie

Elements pédagogique	Intervenant	Volume horaire	UE	ECTS	Si CC&EVT coef CC/CT	Nature de l'épreuve Session1	Durée Session1	Nature de l'épreuve Session 2	Durée Session2
TP DE PREPARATION ET CONDITIONNEMENT DE MEDICAMENTS - TP2	CFA	60h TP	3.1	6	100% CC			QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	30'
DISPENSATION PHARMACEUTIQUE DU MÉDICAMENT ET DES DISPOSITIFS MÉDICAUX – ELEMENTS DE PHARMACIE CLINIQUE - COMMENTAIRE 1	CFA	25h CM TD	3.2	3	100% CC			Oral	30'
ANATOMIE-PHYSIOLOGIE-PATHOLOGIE-PHARMACOLOGIE Cardiologie - règles hygiéno-diététiques...	Université	25h 19h CM 6h TD	3.3	4	40% CC 60% EVT	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00
IATROGENIE LIEE AUX PRODUITS DE SANTE : RISQUES ET PREVENTION	Université	10h 4h CM 6h TD	3.4	2	60% CC 40% EVT	QCM et/ou exercices et/ou QROC	1H00	QCM et/ou exercices et/ou QROC	1H00
BOTANIQUE Reconnaissance de plantes	CFA	15h CM TD	3.5	2	60% CC 40% EVT	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	45'	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	45'
PHARMACOGNOSIE	CFA	15h CM TD	3.6	2	60% CC 40% EVT	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00
HOMEOTHERAPIE	CFA	10h CM TD	3.7	1	60% CC 40% EVT	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	30'	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	30'
"ANATOMIE-PHYSIOLOGIE-PATHOLOGIE-PHARMACOLOGIE Gastroentérologie	CFA	20h CM TD	3.8	3	60% CC 40% EVT	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00
ANATOMIE-PHYSIOLOGIE-PATHOLOGIE-PHARMACOLOGIE Maladies du SNC + affections mentales + addictologie	CFA	32h CM TD	3.9	4	60% CC 40% EVT	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00
PRATIQUE PROFESSIONNELLE	Entreprise (Officine, Hôpital...)		3.10	3	100% CC	Portfolio		Portfolio	
VOLUME HORAIRE SEMESTRE 3		212		30					

Diplôme D'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques Préparateur Technicien en Pharmacie

Elements pédagogique	Intervenant	Volume horaire	UE	ECTS	Si CC&EVT coef CC/CT	Nature de l'épreuve Session1	Durée Session1	Nature de l'épreuve Session 2	Durée Session2
DISPENSATION PHARMACEUTIQUE DU MÉDICAMENT ET DES DISPOSITIFS MÉDICAUX – ELEMENTS DE PHARMACIE CLINIQUE COMMENTAIRE 2	CFA	40H CM TD	4.1	5	60% CC	Oral	20'	Oral	20'
					40% EVT				
ANGLAIS PROFESSIONNEL (ANGLAIS 2)	CFA	15H CM TD	4.2	2	100% EVT			Oral	10'
CANCEROLOGIE (Processus tumoraux, types de cancers, traitements, bases de radiothérapie, soins de supports, conseils associés, accompagnement des aidants...)	Université	30H 20H CM 10H TD	4.3	4	60% CC	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00
					40% EVT				
LEGISLATION DU TRAVAIL	CFA	15H CM TD	4.4	2	60% CC	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	30'	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	30'
					40% EVT				
TOXICOLOGIE	CFA	15H CM TD	4.5	2	60% CC	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	30'	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	30'
					40% EVT				
PHYTOTHERAPIE – BASES D'AROMATHERAPIE – BASES DE GEMMOTHERAPIE	CFA	18H CM TD	4.6	2	60% CC	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	30'	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	30'
					40% EVT				
IMMUNOLOGIE	CFA	20H CM TD	4.7	3	60% CC	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00
					40% EVT				
DISPOSITIFS MEDICAUX (Dont reconnaissance. Notions orthopédie et contention veineuse)	CFA	10H CM TD	4.8	1	60% CC	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	30'	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	30'
					40% EVT				
ANATOMIE-PHYSIOLOGIE-PATHOLOGIE-PHARMACOLOGIE Urologie-néphrologie-gynécologie	CFA	20H CM TD	4.9	3	60% CC	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00
					40% EVT				
ANATOMIE-PHYSIOLOGIE-PATHOLOGIE-PHARMACOLOGIE ORL et pneumologie	CFA	20H CM TD	4.10	3	60% CC	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00	QCM et/ou CROQ et /ou QUESTIONS REDACTIONNELLES	1H00
					40% EVT				
Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU)	Université	21H	4.11		100% EVT	Epreuves pratiques		Epreuves pratiques	
PRATIQUE PROFESSIONNELLE			4.12	3	100% CC	Portfolio		Portfolio	
VOLUME HORAIRE SEMESTRE 4		236h		30					
VOLUME HORAIRE ANNEE 2		448h		60					

DEUST Préparateur/Technicien en Pharmacie (RNCP 35719)

Compétences	Blocs de compétences	Semestre 1									
		UE 1.1	UE 1.2	UE 1.3	UE 1.4	UE 1.5	UE 1.6	UE 1.7	UE 1.8		
		BLOC1 Gérer la demande de produit pharmaceutique et accompagner la personne dans sa prise en charge							X	X	X
							X	X	X		
				X	X		X	X	X		
				X	X			X	X		
							X	X	X		
				X			X	X	X		
X	X				X		X	X	X		
X						X	X	X	X		
BLOC2 Travailler en équipe pluriprofessionnelle et traiter les informations liées aux activités pharmaceutiques				X	X	X	X		X	X	X
				X		X	X				
			X	X			X	X	X		
BLOC3 Agir en matière de prévention					X		X	X	X		
		X	X	X	X		X	X	X		
				X							
BLOC4 Gérer des flux des pharmaceutiques											
BLOC5 Se situer en tant que professionnel de santé											
		X	X	X	X		X	X	X		
				X			X	X	X		
		X		X	X		X	X	X		
				X	X			X	X		
				X							
BLOC6 Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle		X	X	X			X	X	X		
			X	X			X	X	X		
			X					X	X		
			X	X			X	X	X		
			X	X			X	X	X		

DEUST Préparateur/Technicien en Pharmacie (RNCP 35719)

Compétences	Blocs de compétences	Semestre 2						
		UE 2.1	UE 2.2	UE 2.3	UE 2.4	UE 2.5	UE 2.6	UE 2.7
Analyser la conformité réglementaire d'une prescription	BLOC1 Gérer la demande de produit pharmaceutique et accompagner la personne dans sa prise en charge						X	X
Valider la recevabilité des demandes							X	X
Rechercher et préparer les éléments nécessaires à l'analyse scientifique et technique d'une prescription ou d'une demande						X	X	X
Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires		X			X		X	X
Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement							X	X
Exécuter les différentes opérations constituant une préparation : pesées, mesures, mise en forme pharmaceutique, répartition et conditionnement		X						
Exécuter les actes réglementaires accompagnant la délivrance des médicaments, produits et matériels							X	X
Exécuter les actes réglementaires et établir les documents relatifs aux matières premières, à la préparation et au		X						
Donner des informations, des explications et des recommandations au public								X
Choisir des arguments de vente concernant des produits de diététique, cosmétique et hygiène								X
Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social	BLOC2 Travailler en équipe pluriprofessionnelle et traiter les informations liées aux activités pharmaceutiques	X					X	X
Participer à la formation technique						X		
Produire et transmettre un message oral, écrit ou télématique					X	X	X	X
Rendre compte des opérations effectuées						X	X	
Recenser les risques à partir de l'analyse cumulée d'incidents et d'anomalies	BLOC3 Agir en matière de prévention					X		X
Donner des informations, des explications et des recommandations au public							X	X
Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines							X	
Analyser un inventaire pour évaluer les besoins	BLOC4 Gérer des flux des pharmaceutiques						X	
Contrôler l'identité et la qualité des matières premières		X	X				X	
Contrôler la qualité du produit préparé		X						
Identifier, par un étiquetage conforme, les matières premières, les produits semi-ouvrés, les préparations et les produits officinaux divisés. Vérifier la conformité d'un étiquetage		X					X	
Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement							X	X
Contrôler les conditions de conservation des médicaments, produits, dispositifs médicaux et articles de conditionnement		X	X				X	X
Exécuter les formalités nécessaires au remboursement par les divers organes payeurs							X	
Effectuer les opérations liées à la vente : prix d'achat, prix de vente et facture							X	
Décontaminer, désinfecter et stériliser							X	
Préparer et passer une commande							X	
Réceptionner et contrôler les livraisons							X	
Stocker les matières premières, les articles de conditionnement, les médicaments, les produits et les dispositifs médicaux		X					X	
Opérer les saisies manuelles et informatisées pour la tenue des stocks							X	
Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines							X	
Développer un raisonnement de professionnel de santé	BLOC5 Se situer en tant que professionnel de santé				X	X		X
Caractériser et valoriser son identité, ses compétences dans le secteur de la santé					X	X		X
Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires en matière de santé					X		X	X
Traiter l'information médicale et scientifique								X
Identifier le processus de construction, de diffusion, de déconstruction et de valorisation des savoirs en santé					X			X
Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social				X		X		
Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives	BLOC6 Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle					X	X	X
Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale					X	X	X	X
Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet						X	X	X
Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique		X				X	X	X

DEUST Préparateur/Technicien en Pharmacie (RNCP 35719)

Compétences	Blocs de compétences	Semestre 3									
		UE 3.1	UE 3.2	UE 3.3	UE 3.4	UE 3.5	UE 3.6	UE 3.7	UE 3.8	UE 3.9	
		BLOC1 Gérer la demande de produit pharmaceutique et accompagner la personne dans sa prise en charge		X	X	X	X			X	X
X	X			X	X			X	X	X	
X	X			X				X	X	X	
X	X			X	X	X			X	X	X
X											
X	X			X				X	X	X	
X					X	X			X	X	X
X	X			X	X	X			X	X	X
X	X					X				X	X
X	X			X						X	X
BLOC2 Travailler en équipe pluriprofessionnelle et traiter les informations liées aux activités pharmaceutiques		X	X			X			X	X	
		X									
		X	X	X					X	X	
BLOC3 Agir en matière de prévention		X	X	X					X	X	
		X	X	X	X				X	X	X
BLOC4 Gérer des flux des pharmaceutiques		X						X			
		X									
		X									
			X	X	X	X			X	X	X
		X	X	X	X					X	X
		X									
			X								
BLOC5 Se situer en tant que professionnel de santé		X	X	X	X			X	X	X	
		X			X				X	X	
		X	X	X					X	X	
		X	X	X					X	X	
										X	X
				X		X					
BLOC6 Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle		X	X	X	X			X	X	X	
		X	X	X	X			X	X	X	
		X	X	X					X	X	
		X				X			X	X	X

DEUST Préparateur/Technicien en Pharmacie (RNCP 35719)

Compétences	Blocs de compétences	Semestre 4									
		UE 4.1	UE 4.2	UE 4.3	UE 4.4	UE 4.5	UE 4.6	UE 4.7	UE 4.8	UE 4.9	UE 4.10
Analyser la conformité réglementaire d'une prescription	BLOC1 Gérer la demande de produit pharmaceutique et accompagner la personne dans sa prise en charge	X					X		X	X	X
Valider la recevabilité des demandes		X		X			X		X	X	X
Rechercher et préparer les éléments nécessaires à l'analyse scientifique et technique d'une prescription ou d'une demande		X		X			X	X	X	X	X
Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires		X		X	X	X		X		X	X
Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement		X		X			X		X	X	X
Exécuter les différentes opérations constituant une préparation : pesées, mesures, mise en forme pharmaceutique, répartition et conditionnement											
Exécuter les actes réglementaires accompagnant la délivrance des médicaments, produits et matériels		X		X			X		X	X	X
Exécuter les actes réglementaires et établir les documents relatifs aux matières premières, à la préparation et au											
Donner des informations, des explications et des recommandations au public		X		X			X	X	X	X	X
Choisir des arguments de vente concernant des produits de diététique, cosmétique et hygiène		X		X			X	X	X	X	X
Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social	BLOC2 Travailler en équipe pluriprofessionnelle et traiter les informations liées aux activités pharmaceutiques	X				X	X	X	X	X	
Participer à la formation technique		X						X			
Produire et transmettre un message oral, écrit ou télématique		X		X				X		X	X
Rendre compte des opérations effectuées											
Recenser les risques à partir de l'analyse cumulée d'incidents et d'anomalies	BLOC3 Agir en matière de prévention	X						X		X	X
Donner des informations, des explications et des recommandations au public		X		X			X	X	X	X	X
Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines									X		
Analyser un inventaire pour évaluer les besoins	BLOC4 Gérer des flux des pharmaceutiques										
Contrôler l'identité et la qualité des matières premières											
Contrôler la qualité du produit préparé											
Identifier, par un étiquetage conforme, les matières premières, les produits semi-ouvrés, les préparations et les produits officinaux divisés. Vérifier la conformité d'un étiquetage											
Contrôler l'identité des médicaments, produits, dispositifs médicaux et matériels de nature non médicamenteuse à délivrer ainsi que l'intégrité de leur conditionnement		X					X		X	X	X
Contrôler les conditions de conservation des médicaments, produits, dispositifs médicaux et articles de conditionnement		X							X	X	X
Exécuter les formalités nécessaires au remboursement par les divers organisme payeurs		X									
Effectuer les opérations liées à la vente : prix d'achat, prix de vente et facture											
Décontaminer, désinfecter et stériliser											
Préparer et passer une commande											
Réceptionner et contrôler les livraisons											
Stocker les matières premières, les articles de conditionnement, les médicaments, les produits et les dispositifs médicaux									X		
Opérer les saisies manuelles et informatisées pour la tenue des stocks											
Participer à la présentation matérielle des produits et à l'agencement des présentoirs et des vitrines								X			
Développer un raisonnement de professionnel de santé	BLOC5 Se situer en tant que professionnel de santé	X		X			X	X	X	X	X
Caractériser et valoriser son identité, ses compétences dans le secteur de la santé		X		X				X		X	X
Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles et réglementaires en matière de santé		X		X				X		X	X
Traiter l'information médicale et scientifique		X		X				X		X	X
Identifier le processus de construction, de diffusion, de déconstruction et de valorisation des savoirs en santé				X						X	X
Donner des informations et des explications à des professionnels du secteur sanitaire et social		X									
Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives	BLOC6 Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	X		X			X		X	X	X
Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale		X		X			X	X	X	X	X
Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet		X								X	X
Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique		X		X			X		X	X	X